



SANTÉ DES JEUNES DU SECONDAIRE

2022-2023

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

Emploi →

Élèves ayant reçu des consignes ou une formation sur
la sécurité et les dangers au travail

DE QUOI EST-IL QUESTION ?

Il est reconnu généralement que le fait d'avoir reçu des consignes ou une formation, de la part de l'employeur, concernant la sécurité et les dangers au travail, permet aux élèves d'éviter des blessures. Ici, la proportion est calculée sur l'ensemble des élèves travaillant pour un employeur ou dans l'entreprise familiale.

Élèves ayant reçu des consignes ou une formation sur la sécurité au travail

Élèves de 12 à 17 ans

Territoires	Sexes réunis		Garçons		Filles	
	N ^e	%	N ^e	%	N ^e	%
Abitibi-Témiscamingue	3 200	72 =	1 700	75 =	1 500	69 =
Québec	124 400	71	65 300	73	59 100	69

N^e Nombre estimé

= % régional comparable à celui du reste du Québec (l'écart entre les deux résultats n'est pas significatif)

Notes

Dans le tableau précédent, la comparaison des données (représentée par le symbole =) est effectuée entre le pourcentage régional et celui du reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région. Néanmoins, les données « Québec » présentées dans ce tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec, qui inclut la région.

Le total peut différer de la somme des parties en raison de l'arrondissement des estimations.

FAITS SAILLANTS

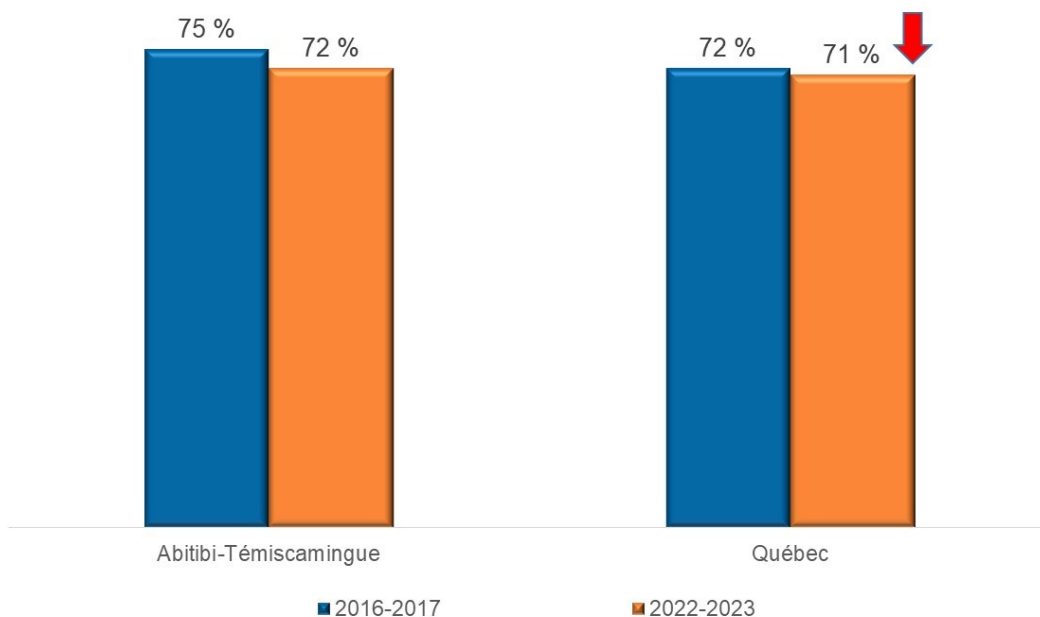
Dans la région, parmi les élèves travaillant pour un employeur ou l'entreprise familiale, 72 % ont reçu des consignes ou une formation sur la sécurité et les dangers en lien avec leur emploi. Il s'agit d'un résultat comparable à celui dans le reste de la province (71 %). Dans la région, plus de garçons (75 %) que de filles (69 %) étaient dans cette situation, des données encore une fois comparables à celles du reste du Québec (respectivement 73 % et 69 %).

Évolution dans le temps

Les résultats de l'enquête 2016-2017 ne peuvent être comparés à ceux de l'enquête réalisée en 2010-2011, en raison de modifications apportées aux questions posées aux élèves. Ces modifications étaient nécessaires pour assurer une plus grande précision des données recueillies.

De 2016-2017 à 2022-2023, le pourcentage régional d'élèves ayant reçu des consignes ou une formation sur la sécurité est demeuré relativement stable. C'est également le cas chez les garçons. Par contre, chez les filles, le pourcentage a diminué de 74 % à 69 % (données non illustrées) durant la période.

Proportion (%) d'élèves ayant reçu des consignes ou une formation sur la sécurité et les dangers au travail (employeur, entreprise familiale), Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2016-2017 et 2022-2023



↓ Pourcentage significativement plus faible que celui du cycle précédent

Qu'est-ce qui influence les résultats ?



La santé d'un individu est influencée par de nombreux facteurs. L'EQSJS permet de dégager des caractéristiques liées à diverses problématiques ou comportements chez les jeunes. Dans le tableau suivant, la flèche (↑) indique que le pourcentage d'élèves est plus élevé parmi ceux présentant la caractéristique mentionnée. Exemple : les élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine (premier facteur dans la liste) étaient proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir été blessés dans le cadre de leur travail. Cela ne signifie pas que le nombre d'heures de travail élevé entraîne automatiquement des blessures mais qu'il existe une association statistique entre les deux. Les autres indicateurs sur le l'emploi font également l'objet d'une fiche qu'il est possible de consulter.

Indicateurs sur l'emploi

Facteurs qui influencent les indicateurs sur l'emploi

	Occuper un emploi	16 heures ou + par semaine	Reçu des consignes de sécurité	Blessés au travail
Travaillant 16 heures ou plus par semaine			↑	↑
Travaillant pour un employeur		↑	↑	
Étudiant au 2e cycle (secondaire 3, 4 et 5)	↑	↑		
Ayant un risque élevé de décrochage scolaire		↑		
Ayant un faible risque de décrochage scolaire	↑			
Vivant dans une famille reconstituée ou monoparentale		↑		
Vivant dans une famille biparentale	↑			
Dont les deux parents occupent un emploi	↑			
Ayant un faible soutien social dans leur famille		↑		
Ayant un soutien élevé de leurs amis	↑			

Source :

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2022-2023
 Rapport provincial : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

Questions ou commentaires ?



Courriel :
Téléphone :

Guillaume Beaulé, Direction de santé publique
 guillaume_beaulé@ssss.gouv.qc.ca
 819 764-3264, poste 49211